

**DEC192592DAJ**

Décision portant modification de la décision DEC180330DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à Mme Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud (DR04)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 16 ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 portant nomination de Mme Marie-Hélène Papillon aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud ;

**Vu** la décision DEC180330DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à Mme Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud ;

**Vu** la décision DEC192583DR04 nommant Mme Emilie Bouvier aux fonctions de responsable par intérim du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, la décision DEC180330DAJ du 25 janvier 2018 susvisée est modifiée comme suit :

**1.1** Les visas sont modifiés comme suit :

- La phrase « *Vu la décision DEC08A028DR04 du 20 mars 2008 nommant M. Laurent Beauchet aux fonctions de responsable du service des ressources humaines* » est remplacée par la phrase « *Vu la décision DEC192583DR04 du 1<sup>er</sup> octobre 2019 nommant Mme Emilie Bouvier aux fonctions de responsable par intérim du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette* » ;
- La phrase « *Vu la décision DEC172891DAJ du 15 décembre 2017 portant nomination de M. Christophe Muller aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Ile-de-France Sud ;* » est supprimée.

**1.2** Les termes « *Christophe Muller, adjoint à la déléguée régionale* » sont supprimés dans l'ensemble de la décision.

**1.3** L'article 2 est supprimé.

**1.4** L'article 3 est renuméroté « *Art. 2* ».

**1.5** L'article 4 est renuméroté « *Art. 3* » et est rédigé comme suit « *En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale et de Mme Françoise Barrière, secrétaire générale, délégation est donnée à Mme Emilie Bouvier, responsable par intérim du service des ressources humaines et à Mme*



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

*Annabelle Alves, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du président - directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1 ».*

**1.6** L'article 5 est supprimé.

**1.7** L'article 6 est renuméroté « *Art.4* ».

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Le président - directeur général

Antoine Petit